

# DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT  
MONTRÉAL (QC) H2T 1R9  
TÉL. 514 903 7627  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le mercredi 3 janvier 2024

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5e étage, bureau 5.100  
Case postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Re: Dossier RDÉ R-4213-2022.

Cause tarifaire 2023-2024 d'Énergir. Phase 2, Volet sur Un Client VGE.

**Réponse du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* aux [commentaires B-0403 du 21 décembre 2023 d'Énergir](#) sur les demandes de remboursement de frais en Phase 2, Volet sur Un Client VGE.**

---

Chère Consœur,

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* en Phase 2 (Volet sur un client VGE) répond ci-après aux [commentaires B-0403 du 21 décembre 2023 d'Énergir](#) sur les demandes de remboursement de frais en Phase 2, Volet sur Un Client VGE, au présent dossier.

Nous notons que les montants demandés par les trois intervenants ayant pris part à ce volet sont, dans tous les trois cas, **très minimes et raisonnables**. Les **faibles variations** entre ces trois montants ne devraient pas empêcher la Régie d'en reconnaître l'utilité et la raisonnable.

Les représentations et DDR logées par les trois intervenants n'étaient pas tout à fait identiques. Le RTIEÉ avait notamment soumis des représentations sur la confidentialité (son objet et sa durée indéterminée qu'Énergir demandait). **De plus, le RTIEÉ souligne que, dans son mémoire, il s'en est tenu au strict cadre du présent dossier : il n'a pas demandé à la formation du présent dossier d'accélérer l'examen d'une option tarifaire superinterruptible permanente chez Énergir.** Cette question relève en effet plutôt du Dossier R-3867-2013 Ph.4 et c'est donc à cette dernière formation que le RTIEÉ, comme il se doit, s'est adressé et non à la présente formation (*à qui il a simplement fait part de ses démarches au R-3167-2013 Ph.4*).

Pour l'ensemble de ces motifs et pour ceux déjà exprimés dans notre [lettre C-RTIEÉ-0088 du 20 décembre 2023](#), nous invitons donc respectueusement la Régie à accueillir la demande de remboursement de frais du RTIEÉ au présent volet de ce dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a horizontal line underneath.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)*, regroupant les organismes suivants : l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* et *Énergie solaire Québec (ÉSQ)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).